

COLLEGE INTERARMEES



1999

Etude particulière à option

Thème d'étude :
La transformation de la guerre

Directeur de recherche : COL BEZACIER chef de la cellule Etude et Prospectives EMAT

Comité d'étude :
CDT FOUACHE
COL AL OBAIDAN
CC DE JONGE
CDT TAN
CBA GOURDIN

1. INTRODUCTION	3
2. NOUVEL ENVIRONNEMENT, NOUVELLES MENACES.	4
2.1 La fracture entre les peuples résignés à la guerre et les autres.	4
2.2 L'écart grandissant entre les Etats riches et les Etats en développement.	5
2.3 La mondialisation de l'économie.	6
2.4 Les scénarios et les types de conflit pour l'Europe occidentale.	7
3. LES CONTRAINTES ET LES FAIBLESSES OCCIDENTALES.	10
3.1 Les contraintes.	10
3.2 Les faiblesses.	12
4. LA NOUVELLE FORME DE GUERRE.	14
4.1 Introduction.	14
4.2 Les moyens disponibles.	14
4.3 Stratégie de l'Adversaire.	16
4.4 Le champ de bataille et ses caractéristiques.	17
5. LES CONDITIONS DU SUCCES.	20
5.1 Les moyens de défense.	20
5.2 Conséquences en matière d'outil.	25
6. CONCLUSION.	29
7. BIBLIOGRAPHIE.	30

1. INTRODUCTION

Un bouleversement profond de la guerre, de ses moyens et de ses stratégies, de sa technique et de ses organisations est en train de naître. Les effets s'en conjuguent avec la nouvelle donne géopolitique issue de l'effondrement du communisme soviétique et du désenclavement économique des vastes régions qui ont rejoint, depuis, le marché mondial. Ce bouleversement résulte du chevauchement de multiples ondes d'innovations qui ont radicalement transformé l'économie mondiale : révolutions techniques dans l'électronique, l'informatique et les télécommunications, révolution organisationnelle dans les rapports à l'Etat. Mais tous les Etats de la planète ne subissent pas ce bouleversement de la même manière.

Si les Etats-Unis, sans contre-pouvoir, sont la tête de file de cette révolution qui voit l'essor spontané de la technique, de l'économie et de la société, beaucoup d'autres Etats dans le monde ne suivent pas au même rythme. Certains, en Afrique notamment, ne sont pas encore sortis des méandres de la période post-coloniale, les Etats intermédiaires d'Asie ou d'Amérique centrale payent le prix de ce bouleversement trop rapide, les nouveaux Etats issus de l'ex-bloc soviétique cherchent encore leur identité, enfin certains Etats, parfois les mêmes, refusent ce modèle d'évolution socio-économique qui ne correspond pas à leurs valeurs. Face à cet éventail de niveaux et de vitesses d'évolutions différents, la planète n'a jamais été aussi divisée et aussi dangereuse. Ainsi, de façon apparemment paradoxale, le monde global qui émerge pourrait, de fait, être plus fragmenté qu'il ne l'a jamais été.

Les démocraties occidentales, dans le peloton de tête de cette évolution économique et sociale, et se présentant comme les garantes de l'ordre et de la sécurité mondiale ne seront-elles pas de plus en plus menacées dans leurs intérêts au fur et à mesure que ces divergences s'amplifieront? D'autant que s'ajoute l'écart démographique qui tend à dessiner un monde riche minoritaire et vieillissant cohabitant avec un monde pauvre largement majoritaire et jeune. Les forces armées de ces démocraties doivent donc s'organiser pour affronter demain des menaces auxquelles elles ne sont pas préparées. Et comme elles proviennent d'Etats de nature différente, elles seront aussi de nature différente. Dans ce cadre, on peut se demander quelles seront les nouvelles formes de guerre auxquelles elles auront à faire face ? La thèse que nous développeront ici sera que les démocraties occidentales auront probablement à affronter des Etats faibles ou des groupes non-étatiques ayant une stratégie indirecte gouvernée par la durée et la dispersion, et qui utiliseront des armes et des procédés visant à contourner des forces technologiquement supérieures.

Après avoir décrit les différentes menaces auxquelles seront confrontées les démocraties occidentales durant les vingt prochaines années, et analysé les contraintes et les faiblesses inhérentes à leur modèle de société, nous nous efforcerons de décrire les champs de bataille futurs après avoir énuméré les moyens et les stratégies des adversaires potentiels. Enfin, nous montrerons que le passage d'une logique de puissance type guerre froide à une logique d'influence et de persuasion s'impose pour les pays occidentaux et conduit au renouveau des forces terrestres qui apparaissent les plus adaptées au nouveau contexte.

2. NOUVEL ENVIRONNEMENT, NOUVELLES MENACES.

Une des aspirations les plus importantes des démocraties occidentales en ce début de siècle sera le besoin de sens. Aucune idée forte, mobilisante, donnant un sens à notre civilisation n'a remplacé les idéologies du XXème siècle. Or les démocraties occidentales comme la France ont besoin de revendiquer un choix de civilisation, c'est à dire déterminer des objectifs politiques à leur action, et notamment ceux liés à l'utilisation de leur potentiel militaire.

Car ce qui est en jeu au cours d'une confrontation, c'est le sens très précis qu'elle prend pour les acteurs. Or penser, construire et communiquer ce sens est une tâche nouvelle pour leurs dirigeants confrontés de fait à une situation nouvelle et complexe pour laquelle le manque de recul est criant.

D'autre part, les démocraties auront besoin de connaissance afin de répondre à la montée croissante des incertitudes qu'elles soient techniques, conséquence de l'explosion des technologies, ou géopolitiques, conséquence de l'augmentation du nombre d'acteurs des conflits.

Cette aspiration des démocraties occidentales pour le sens et la connaissance sera primordiale pour les affrontements futurs dans lesquels elles seront impliquées. Car les fractures potentielles qui vont se développer dans les vingt prochaines années les concerneront au premier chef.

2.1 La fracture entre les peuples résignés à la guerre et les autres.

Les populations des pays industrialisés redoutent et rejettent les conflits armés parcequ'elles les ont trop subies au cours de ce siècle et parcequ'elles vivent au quotidien une situation de violence : terrorisme sous toutes ses formes, violence des banlieues, chocs des civilisations dues aux migrations massives, trafic des drogues, endoctrinement médiatique et incertitude économique et sociale.

Face à ces peuples vieillissant, apeurés et fragiles, émergent des peuples jeunes et pauvres qui sortent d'un embrigadement idéologique de plusieurs décennies et qui n'ont pas encore réunis les conditions permettant d'assurer leur développement. Ils se trouvent dans des situations culturelles et économiques où l'aventure guerrière peut encore apparaître comme opportune.

2.1.1 La renaissance des identités culturelles et ethniques.

Profitant de l'antagonisme Est-Ouest, nombre de dirigeants, en Afrique et ailleurs, se sont réclamés de l'un ou l'autre camp. La disparition de cet affrontement stabilisateur a conduit naturellement ces Etats vers des idéologies de remplacement, tel le nationalisme, la religion, l'ethnie d'autant plus nécessaires que les niveaux de développement social et économique atteints s'avèrent notoirement insuffisants. Dans cet environnement de libération mais aussi d'incertitude, ces paradigmes peuvent se présenter comme une solution mais se définissent en fait comme l'expression politique d'un désespoir social, une peur devant la modernité et l'outil d'un projet politique totalitaire.

2.1.2 Les nouveaux liens.

Les nouveaux Etats se retrouvent isolés, ayant perdu leurs repères et leurs idéologies avec ce qui leur apportait sécurité et perspective.

Un grand nombre d'entre eux cherche à intégrer des alliances ou des organisations régionales existantes comme l'Europe économique occidentale ou l'Otan. Les politiques économiques et de sécurité des pays occidentaux doivent prendre en compte et intégrer progressivement ces nouveaux arrivants sachant que tous ne pourront être acceptés en même temps. Ce décalage risque d'amplifier le clivage séparant les pays protégés et intégrés des autres et renforcer chez les exclus des sentiments de déception, voire de frustration.

Simultanément, les coopérations criminelles deviennent transnationales (mafias de la drogue, criminalité financière, trafic d'armes, etc). En Amérique Latine ou en Asie, les anciennes zones de guérilla sont devenues les places fortes où s'épanouissent impunément divers trafics. En Russie, les organisations mafieuses se substituent avec efficacité à l'administration d'un Etat affaibli qu'elles reconstituent sous une forme nouvelle, déstabilisante et porteuse à terme de tous les dangers. Les armées privées se multiplient, souvent aussi puissamment organisées et équipées que les armées officielles. La mobilité transnationale instantanée des flux de capitaux et d'informations pose de délicats problèmes de sécurité.

2.2 L'écart grandissant entre les Etats riches et les Etats en développement.

Cette fracture résulte de la prospérité des premiers dans un monde où l'écart des niveaux de vie augmente tandis que la globalisation de l'information étale les différences et suscite toute les convoitises. Dans de nombreuses régions du Tiers-Monde, le développement est doublement entravé :

- économiquement, par des ressources limitées, par l'endettement, par l'explosion démographique et par des conditions écologiques désastreuses,
- culturellement, par des conflits religieux et tribaux qui nuisent à l'économie, détruisent l'environnement et les infrastructures, menacent les hommes dans leur existence et leur essence.

2.2.1 L'écart entre les outils de défense s'agrandit.

Les Etats-Unis jouissent d'une suprématie militaire incontestable et apparemment durable. Aucun autre pays ne détient la totalité de la gamme des systèmes d'armes les plus avancés qu'ils ont mis au point, n'en possède en telle quantité et n'a la même capacité de projeter au loin sa puissance militaire, d'établir sur place un rapport de force massivement favorable et de s'en servir autant qu'il est nécessaire. Comme l'a démontré la guerre du Golfe de 1990-1991, la « révolution militaire » américaine vise précisément à maintenir, grâce à des avancées incessantes sur les plans scientifique et technique, une hégémonie absolue. Aucun autre pays ne peut aujourd'hui et ne pourra dans un avenir proche rivaliser globalement avec une telle puissance, fondée sur une suprématie économique et technologique.

Dans ces conditions, les occidentaux, tirés en avant par les Américains, sont en train de creuser un écart technologique sans précédent avec le reste de la planète. Cela ne sera pas sans répercussion sur l'appréciation de la menace.

2.2.2 La domination occidentale suscite des sentiments d'hostilité.

L'Occident mais surtout les Américains pratiquent une économie mondiale adossée à une politique qui vise à normer les rapports entre Etats, peuples et individus :

- normes économiques et commerciales par la domination directe ou indirecte des organisations internationales (F.M.I., BERD, GATT ...),
- normes juridiques,
- normes technologiques,
- normes des relations internationales.

Or, l'argument des droits de l'homme, du développement continu, de la recherche permanente de l'amélioration des conditions des peuples, qui sont le fondement de la recherche de la stabilité internationale et donc de l'expression du régime démocratique, heurte de plein fouet la diversité des hommes, de leur culture, de leur histoire, au total de leurs valeurs.

D'où l'augmentation des sentiments d'hostilité des peuples qui ne veulent pas être sujets des visées et des intérêts des « paysans » de l'Arkansas, surtout quand le partage de la richesse n'est pas évident à constater.

2.2.3 L'écart entre les peuples s'agrandit.

Dans de très nombreux conflits, aujourd'hui et demain, les parties en présence et les adversaires potentiels seront quantitativement et qualitativement très différents.

D'un côté se trouvera un monde développé composé de blocs continentaux et d'îlots de développement (en Asie, au Moyen-Orient par exemple) , caractérisé par une démographie faible et une richesse par habitant élevée. D'autre part sera le reste du monde, caractérisé par une économie faible et une démographie en plein essor. Ces îlots de richesse, même protégés comme des forteresses, risquent de représenter à court ou moyen terme les objectifs de cette masse de population .

2.3 La mondialisation de l'économie.

2.3.1 Diminution du rôle des Etats.

Les guerres européennes du XXème siècle étaient des guerres entre Etats. De 1945 à 1990, la guerre froide était une opposition entre blocs étatiques. Au XXIème siècle, les critères d'entrée en conflit ont changés. Les affrontements sont extra-étatiques : l'ex-URSS se balkanise, l'ex-Yougoslavie se fragmente, le Rwanda, le Burundi, l'Afghanistan, la Somalie, le Liberia ont imposé. Chefs de bande et factions peuvent défier, armes à la main, les autorités internationales et revendiquer reconnaissance et souveraineté par médias interposés, sans pour autant encore représenter un Etat. L'acteur extra-étatique s'autogère et s'autofinance au mépris des autorités étatiques et des frontières. Ce révolutionnaire de nouvelle génération ne dépend plus d'un centre international (l'or et les directives de l'URSS sont taris). Il pratique sans scrupule l'autofinancement par le narcotrafic (Colombie, Afghanistan), le racket, le vol et le commerce mafieux à grande échelle (pétrole, armes, ..). Et la levée planétaire des interdits assure le renouvellement ininterrompu de combattants.

2.3.2 Les Etats évoluent dans un espace sans maître.

La mondialisation des crises est un fait. Les crises multiples, bien que chaque fois locales et limitées, interfèrent. Elles se ressemblent, s'utilisent, agissent les unes sur les autres en une vaste toile d'araignée qu'aucune puissance providentielle n'arrive à maîtriser et encore moins à dominer. A travers les conflits éparpillés pointe le fait mondial qu'il n'existe pas de pouvoir

mondial. De toute part, les déracinements, les incertitudes et les menaces concernent les habitants de la Terre dans son ensemble.

Les contemporains ont beau espérer une raison supérieure qui déciderait, ils ne rencontrent en fait de système central que le constat très terre à terre de leur impossibilité de vivre ensemble sans règles communes. Et puisqu'aucune autorité suprême ne parvient à réguler la sécurité de tous et de chacun, il revient aux diverses collectivités humaines de pourvoir à leur survie avec une relative autonomie. La fin de la bipolarité a dévoilé la question de la souveraineté et de la pluralité des Etats qui l'assument, évoluant dans un espace sans maître dont ils leur arrivent, sciemment ou non, de multiplier les dangers.

2.3.3 Les armes sont accessibles partout.

Le volume des échanges de marchandises augmente dans le monde. Aujourd'hui, les ressources et les biens de consommation sont disponibles à tout acheteur et les moyens d'acheminement et de circulation de ces marchandises sont libres de toute contrainte réglementaire. Dans cet environnement de liberté à la fois d'achat et de circulation, le marché des armes, qu'il soit officiel ou illégal, trouve une place de choix. Tous les types d'armements sont concernés, et tous les types d'acheteurs, étatiques ou non. Ces mouvements sont amplifiés par le fait que la technologie de ces armements est civile, donc le marché des industries civiles, par le truchement des échanges met à la disposition de tous la capacité des technologies. Non seulement les armes elles-mêmes sont disponibles mais aussi toutes les informations inhérentes (stocks, fournisseurs, moyens de fabrication,...) par le biais des réseaux d'information mondiaux.

On vient de le voir, la mondialisation fournit au monde, par l'augmentation des échanges de tout type qu'elle suscite, les conditions d'un équilibre de la planète. C'est un nivellement probable du potentiel qui s'annonce.

2.4 Les scénarios et les types de conflit pour l'Europe occidentale.

Comme nous venons de le voir dans la partie précédente, le monde est en train de subir l'accentuation de deux fractures : d'une part entre les peuples résignés à la guerre et les peuples des démocraties occidentales, d'autre part entre les niveaux de vie des Etats. Dans cet environnement, on assiste à l'affaiblissement des gouvernements, la globalisation des échanges et la mobilité des personnes. Ces données engendrent de nouveaux types de conflit pour les puissances occidentales. Elles sont à analyser selon plusieurs perspectives.

2.4.1 Les quatre principaux scénarios.

En l'état, dix ans après 1989, quatre scénarios sont envisageables pour l'implication d'états européens dans un conflit.

Premièrement, un conflit entre deux pays développés et riches, ce qui est considéré comme très improbable par les hommes politiques des pays occidentaux.

Deuxièmement, un conflit entre un pays développé et un pays pauvre : il s'agit par exemple d'un conflit de type ex-Yougoslavie où l'OTAN intervient sous mandat de l'ONU.

Troisièmement, un conflit qui consiste en une attaque d'un pays qui se met hors la loi des Nations Unies lancée sur un pays développé et menaçant ses intérêts vitaux. L'amplitude et la prévisibilité d'une telle menace ne sont plus liés à la puissance économique ou militaire d'un Etat quelconque. Exemple: une attaque de l'Iraq contre le Koweït.

Quatrième et dernière catégorie, celle des conflits limités ou d'un conflit entre deux états pauvres, conduisant parfois à une déstabilisation régionale ou mondiale, et à l'extension potentielle du conflit. Exemple: le Kosovo ou l'Ethiopie contre l'Erythrée. Les objectifs de la

guerre ne sont plus strictement militaires. La population civile fait partie de la force opposante, en même temps qu'elle est la partie souffrante de la guerre.

Ces types de conflits peuvent avoir lieu entre des Etats mais aussi entre des acteurs qui n'en sont pas. Or les organisations chargées de la sécurité du monde (ONU, OTAN) sont des organisations d'Etats. Donc le monde n'est plus organisé convenablement pour sa sécurité. C'est un des grands défis du XXIème siècle.

Le schéma 1 montre les quatre catégories de conflit inter-étatiques que nous avons voulu développer du point de vue des rapports de puissance. Par la suite, nous nous intéresserons exclusivement aux conflits de la 3ème catégorie présentant à notre sens les plus grands dangers pour les démocraties occidentales dans les prochaines années.

Tableau explicatif		(état) attaquant	
		fort	faible
état défendant	fort	Guerre Mondiale	Attaque terroriste, état criminel contre intérêts vitaux
	faible	Intervention OTAN; frappes chirurgicales	Guerre limitée, déstabilisation régionale, OMP

← Conflits dissymétriques
← Conflits symétriques

Schéma 1 : les quatre catégories de conflit inter-étatiques.

2.4.2 Le nouveau scénario.

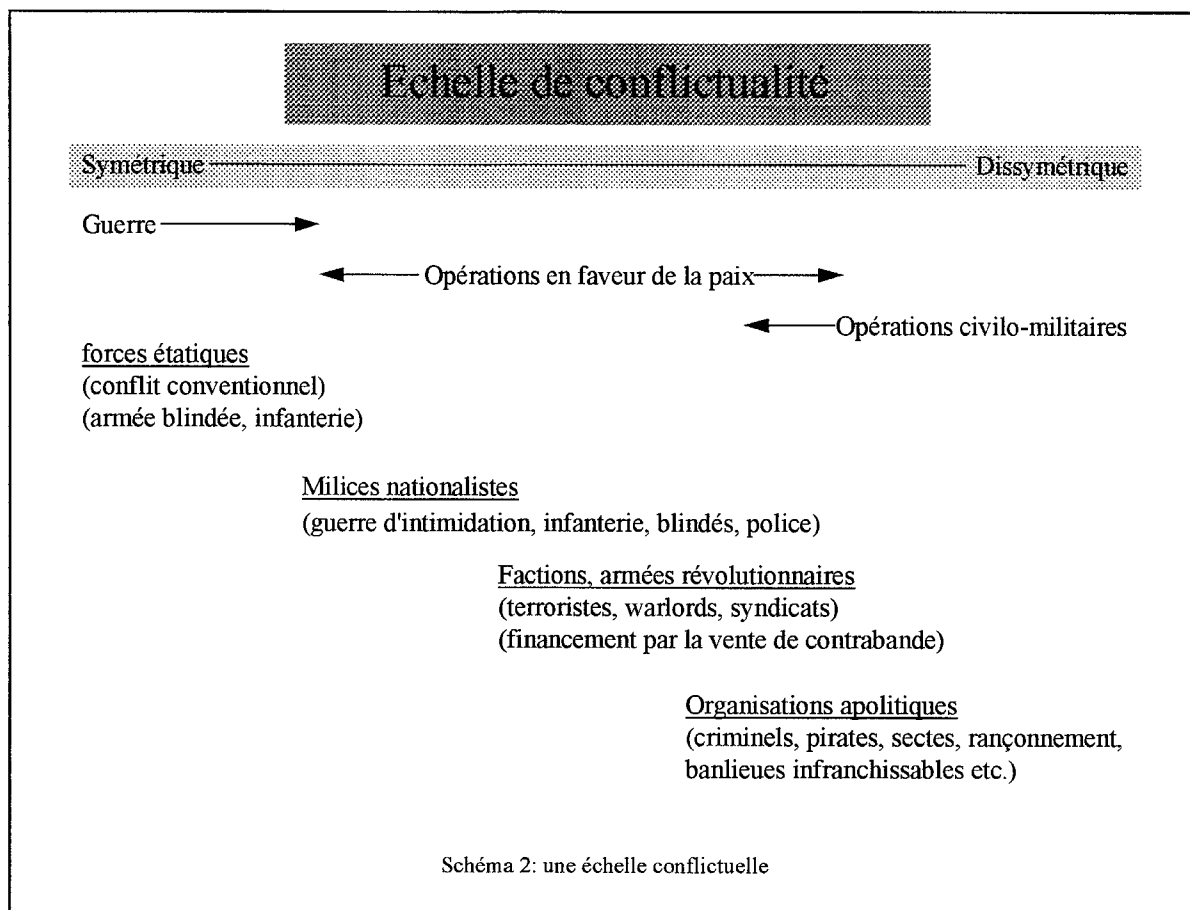
Le nouveau scénario conduisant à des conflits inter-étatiques que nous avons retenue (voir schéma 1) est celui de la troisième catégorie: une attaque imprévisible d'un acteur étatique ou non-étatique. C'est le point faible du monde occidental: on voit émerger des acteurs qui ne sont plus des états: terroristes, ONG, entreprises multinationales. L'ONU est une organisation d'états; elle n'est plus organisée convenablement pour la sécurité. Il faut donc trouver les moyens de la prévention de la menace et de la protection contre ses effets. Les valeurs (ethniques, religieuses, culturelles) des états ou des groupes terroristes agissant « hors-la-loi » diffèrent beaucoup de celles des pays occidentaux. La menace « terroriste » est non-étatique et très dispersée, elle est difficile à prévenir et à localiser. Cela présente le défi le plus important pour la XXIème siècle.

2.4.3 Une typologie des conflits.

Une autre façon de classer les conflits se trouve dans le schéma 2. On y montre que la plupart des confrontations inter-étatiques sont de nature dissymétrique. Pour mieux comprendre ce nouveau classement, il faut placer les formes de menace sur une échelle conflictuelle, qui regroupe toutes les menaces auxquelles un Etat peut se voir confronté. Car à l'issue de la guerre froide les nouvelles formes de conflits dits dissymétriques ne sont devenues que plus visibles, avec la disparition d'une menace d'un conflit mondial, voire nucléaire. Les conflits dissymétriques ont toujours existé, mais l'équilibre entre les deux grands blocs a parfois empêché leur explosion.

L'Occident étant techniquement supérieur, le seul moyen de contournement de sa puissance militaire est la dissymétrie. Et des exemples récents de ce siècle montrent toute la justesse de

ce raisonnement : le Viêt-nam, l'Indochine et l'Afghanistan ont vu la défaite sans appel des plus puissants de ce monde.



2.4.4 La prolifération des armes de destruction massive (ADM).

Depuis l'effondrement du bloc de Varsovie le contrôle des armes de destruction massive dans les anciens pays du bloc de l'Est est devenu difficile. Des groupes mafieux sont capables de fournir des armes de destruction massive à n'importe quel acteur sur la scène mondiale. Cela veut dire que les Etats occidentaux peuvent se trouver opposés à un acteur doté d'armes de destruction massive. D'où le risque émanant de la prolifération: on ne peut plus être sûr de son adversaire.

Quant aux acteurs non-étatiques, voire terroristes, la menace pour l'Europe devient de plus en plus réelle; d'ici quelques années, dotés d'armes de destruction massive portées par des engins balistiques, ils pourront atteindre le territoire européen sans le moindre problème. La prolifération des missiles porteur est déjà un fait accompli, et cette menace réelle est aggravée par la difficulté à s'en protéger: le temps de réaction contre un tel missile est très court.

3. LES CONTRAINTES ET LES FAIBLESSES OCCIDENTALES.

3.1 Les contraintes.

3.1.1 L'influence médiatique.¹

Les armes inattendues qui se sont imposées dans les missions militaires sont les médias. Ils peuvent modifier, par décision des hommes politiques influencés par leurs opinions publiques, les opérations des militaires sur le terrain. Par exemple, les images de cadavres jonchant le marché de Sarajevo après une attaque au mortier le 6 février 1994 ont poussé les puissances occidentales, déjà excédées par la complexité de la situation en Bosnie, à lancer un ultimatum aux factions serbes pour qu'elles retirent leurs armes lourdes à plus de 20 kilomètres de la ville. Ils peuvent être aussi le moyen de donner du sens aux actions militaires, de faire comprendre leur utilité et de montrer leur efficacité. De plus ils peuvent permettre d'influencer les acteurs et intervenants des conflits, en particulier les adversaires par des opérations psychologiques.

3.1.2 L'influence juridique.²

Les règles du droit des conflits armés, aussi imparfaites soient elles, constituent une protection précieuse, à la fois pour les forces armées et les populations civiles. Le droit humanitaire et le droit de la guerre sont rapidement apparus complémentaires, bien que leurs natures juridiques soient différentes. Ils ont dû évoluer pour gagner en efficacité.

Le champ d'application du droit humanitaire et du droit de la guerre s'est élargi pour englober dans un véritable droit des conflits armés l'ensemble des opérations militaires. Depuis un quart de siècle, les instruments conventionnels se sont multipliés pour interdire certaines armes, comme les armes biologiques et chimiques, les armes laser aveuglantes ou les mines antipersonnel. Dans ce contexte, la conduite des opérations militaires est devenue de plus en plus complexe et l'action des forces armées est encadrée de manière toujours plus étroite. Par ailleurs, pour être crédible, le droit des conflits armés doit être respecté par le plus grand nombre possible d'Etats, et être encadré par des mesures de confiance, de surveillance, de contrôle et de sanction. La fin de la guerre froide a permis aux Etats de promouvoir de tels mécanismes.

Les textes fondamentaux sont la charte de l'ONU et les conventions internationales.

L'ONU est appelée à conserver la part essentielle de la responsabilité du maintien de la paix.

Trois catégories d'opérations en faveur de la paix peuvent être menées par les Nations Unies, en fonction du consentement mutuel des parties en présence :

le maintien de la paix dans le cadre des dispositions dites du " chapitre VI ", la restauration de la paix et l'imposition de la paix , toutes deux fondées sur le chapitre VII.

Le droit humanitaire, né avec la première Convention de Genève de 1864, est codifié par les quatre Conventions de Genève de 1949 et les deux protocoles additionnels de 1977. Ces textes

¹ (Les casques bleus -Jocelyn Coulon)

² (armée aujourd'hui n° 227 février 1998, Encadrement juridique des actions extérieures par Gal Fricaud-Chagnaud, Les fondements juridiques de la Défense National par Olivier Gohin, L'ONU dans tous ses états « L'ONU et les organismes régionaux, une cohabitation nécessaire, mais sous réserve » par Marc Schmit)

constituent l'essentiel du droit des conflits armés et organisent le droit à l'assistance humanitaire. L'affirmation d'un nouveau droit d'ingérence conduit à réactiver, dans un nouvel ordre juridique mondial, ce " vieux " droit humanitaire.

Lorsqu'une résolution des Nations Unies prévoit le recours à des forces militaires que ce soit sous chapitre VI : " Maintien de la Paix " ou sous chapitre VII " Imposition de la Paix ", le mandat des forces armées figure dans le texte de la résolution. Le texte du mandat, fruit d'un compromis qui reflète les avis de tous les membres du conseil de sécurité de l'ONU, est un texte volontairement imprécis. Le mandat ne constitue pas à proprement parler une référence juridique ayant valeur de traité international. Cependant le vote par les Nations Unies lui donne force de loi. Ainsi ses dispositions deviennent obligatoires pour la Force et les parties en présence qui doivent les interpréter pour en tirer deux autres textes : les SOFA et les ROE, qui font le lien entre droit international et droits nationaux.

Le SOFA est un véritable traité établi entre les Nations Unies et nation hôte. Il y a donc autant de SOFA que d'Etats concernés par le déploiement de la Force. Contrairement au mandat, le SOFA est un accord permanent qui est rarement amendé.

Les règles d'engagement (Rules of engagement, ROE) permettent aux Nations Unies de donner une orientation politique au commandement militaire gérant l'usage de la Force. Ces règles traduisent de façon concrète les termes des résolutions du conseil de sécurité relatives à une opération déterminée. Ces ROE, texte essentiel d'emploi maîtrisé de la force, précisent en particulier les règles couvrant tout le domaine d'emploi de la Force.

Quelle que soit la situation particulière, la mise en oeuvre du principe d'emploi maîtrisé de la force répond au souci d'assurer le succès de la mission et la sécurité de la Force, tout en recherchant la maîtrise du niveau de violence.

La multiplication des normes juridiques nationales et internationales pose le problème de primauté entre les deux. Par exemple le droit positif français définit strictement de la notion de légitime défense alors que le droit international (notamment les ROE) se réfère à une acception beaucoup plus large qui s'étend aux populations que l'on protège et aux matériels que l'on met en oeuvre.

Un mandat juridique clair pour nos forces armées engagées sur un théâtre d'opération doit permettre de donner une réponse claire à ce problème.

3.1.3 Les opérations militaires interalliées.³

En 1918, le général FOCH, nommé généralissime des armées alliées affirmait : «j'admire moins Napoléon, depuis que je sais ce qu'est une coalition »

Dans la plupart des conflits de demain les Occidentaux seront coalisés. Or toute coalition est difficile à commander du fait des divergences d'intérêts, d'analyse et d'objectifs des parties. De plus il y a des divergences importantes entre les Etats-Unis et les Européens d'une part, mais aussi entre Européens.

L'Europe et les Etats-Unis n'ont pas la même vision du monde et sont dans une logique de concurrence commerciale effrénée. L'Europe souhaite un monde multipolaire, équilibré et harmonieux alors que les Etats-Unis veulent conserver leur hégémonie et dicter au reste du monde leurs règles en conservant la mainmise sur un marché économique mondial qu'ils dominent.

Les Européens entre eux n'ont pas la même vision de leur sécurité. La France souhaite une Europe « Puissance » capable d'assurer seule la défense de ses intérêts alors que les autres pays européens préfèrent rester à l'abri des Etats-Unis. Et l'Europe politique n'est pas encore

³ (défense nationale- mars 1999, armées d'aujourd'hui février 1999)

définie : les uns veulent une Europe unie des Etats alors que les autres souhaitent les Etats-Unis d'Europe.

3.2 Les faiblesses.

3.2.1 l'Union politique européenne.⁴

La politique européenne et de sécurité commune (PESC) est en train de se créer. Les quatre facteurs essentiels qui la façonnent sont la nécessité d'amarrer une Allemagne réunifiée au coeur d'une Europe puissante et efficace; la nécessité de réformer les institutions de l'Union Européenne et les mécanismes de prise de décision; la construction d'une union politique véritable; enfin la nécessité pour l'Europe d'assurer l'essentiel de sa défense au cas où l'engagement des Etats-Unis en Europe serait remis en question.

La guerre dans l'ex-Yougoslavie a, dès le début, illustré l'incapacité de l'Union Européenne à agir en tant que telle. La plupart des Etats d'Europe occidentale, pourtant, multiplièrent les initiatives pour résoudre le conflit ou pour le limiter, la France et le Royaume-Uni y déployant même un nombre substantiel d'hommes. Force est de reconnaître cependant que, durant cette guerre, l'UE est un acteur marginal.

Dans la situation présente, les obstacles auxquels est confrontée l'intégration politique européenne sont aisément identifiables et on ne peut les sous-estimer. Les politiques étrangères et de sécurité de bien des Etats-membres continuent de reposer sur des réflexes nationaux et des cultures politiques différentes, voire des intérêts nationaux divergents.

Cependant, l'Europe politique est en train de se créer, elle entraînera avec elle les forces qui demain seront capables de surmonter ces divergences. Il ne faut pas oublier qu'il y a à peine un demi-siècle l'Europe n'était qu'un champ de ruines provoqué par la haine et la volonté d'extension d'un des siens.

3.2.2 Les formats militaires.⁵

La menace du bloc de l'Est a disparu. Les risques de conflit majeur se sont estompés. L'heure est à la réduction des armements conventionnels et nucléaires. Le monde, Europe comprise, est entré dans une ère de crises mineures. Ces crises n'en sont pas moins préoccupantes par les risques de dérapage qu'elles entraînent, les dommages qu'elles causent et les difficultés qu'il y a à les prévoir et à les maîtriser. Les problèmes militaires qu'elles soulèvent aujourd'hui se posent essentiellement en termes de rapport de forces classiques et de capacités d'intervention. Un nouvel équilibre tend à s'établir entre la dissuasion et l'action, au profit de cette dernière, là où les armes classiques sont appelées à jouer un « rôle stratégique propre ». Pour relever ce défi, les grandes puissances sont entrées dans de profondes réformes de leurs systèmes militaires incluant en particulier la diminution de leur format.

3.2.3 La cohésion entre les forces armées et la nation.⁶

Le fameux esprit de défense, censé unir militaire et société civile dans une même vision, demeure un concept essentiel. Ce qui compte c'est la volonté d'individus libres qui repose avant tout sur leur conception de la société et de ce qu'ils estiment avoir à défendre avec elle.

Il y a de toute évidence effacement de la perception de la menace extérieure. La France comme les autres pays occidentaux n'a pas la garantie absolue de sa sécurité, mais elle ne sera pas

⁴ (Entre union et nation Anne-Marie Le Gloannec)

⁵ (armée aujourd'hui n° 227 février 1998, n° 237 février 1999)

⁶ Défense nationale octobre 1998

menacée, à horizon sensible, sur son territoire. Ce constat ne supprime pas, bien sûr, la légitimité d'une défense, mais a pour conséquence que l'appareil militaire pourrait bien être de plus en plus souvent utilisé hors et loin du territoire national. C'est pour cela que la cohésion entre la nation et les forces armées demeure primordiale, les milieux civils risquant d'être peu mobilisés sur l'idée de défense et ses implications, eu égard à l'éloignement de la menace.

3.2.4 Le prix de la vie humaine.⁷

Il y a une distance psychologique, sociale, humaine et morale qui sépare les sociétés modernes de ce qui leur apparaît comme une barbarie anarchique. Aujourd'hui, on emploie une force plus réduite d'hommes en utilisant la technologie avancée pour atteindre le même but, car la vie humaine est très chère. Les sociétés occidentales, et avant tout les Etats-Unis, cherchent à utiliser la révolution « des affaires militaires » en profitant de leur supériorité technologique pour promouvoir une forme de guerre « propre », fondée sur la supériorité de l'information et la précision permettant d'éviter au maximum les morts, avant tout dans le camp des intervenants, mais aussi dans la population civile du pays visé.

Ces phénomènes ont entraîné une véritable modification de l'attitude des opinions publiques et de leur dirigeants face à l'événement. En effet, s'il était admis jusque-là que la guerre véhiculait intrinsèquement les pires horreurs, il devient de plus en plus difficile de les admettre ou, tout au moins, de les voir. La guerre devient « propre », sur les écrans en tout cas.

Encore moins admissible, la mort de soldats des nations agissant pour le rétablissement de la paix, loin de leurs pays, soulève de véritables ondes de choc dans les opinions publiques.

Le concept "zéro mort", mis en avant par les états-majors anglo-saxons, traduit parfaitement cette évolution. Les actions armées ne doivent plus se solder par des victimes dans les rangs de ceux qui pratiquent une "guerre juste", au risque de les voir désavouées par les populations des états engagés dans ces opérations. D'où l'importance à accorder à la protection des forces.

3.2.5 La dissuasion nucléaire.⁸

La doctrine nucléaire française est aujourd'hui dans une position d'attente stratégique qui ne correspond pas à l'émergence de nouvelles menaces. La place de l'arme atomique dans notre dissuasion mérite d'être réétudiée, tenant compte de ses faiblesses contre des menaces du Sud, de l'environnement international porté à délégitimer ce type d'armes et de la prolifération qu'elle engendre.

Les solutions vont vers une nouvelle doctrine de dissuasion, plus active en matière de lutte contre la prolifération, prudente dans l'ouverture vers l'Europe de l'Est et innovante en matière de stratégie d'action par l'emploi d'armes conventionnelles : armes de précision tirées à grande distance et protection antimissiles du sanctuaire national. Aujourd'hui, un nouvel équilibre tend à s'établir entre la dissuasion et l'action, rapport en faveur de cette dernière, là où les armes conventionnelles sont appelées à jouer un « rôle stratégique propre ».

⁷ (Entre union et nation Anne-Marie Le Gloanec, Les casques bleus -Jocelyn Coulon)

⁸ (défense nationale décembre 1997-décembre 1998)

4. LA NOUVELLE FORME DE GUERRE.

4.1 Introduction.

La nouvelle forme de guerre est caractérisée par des adversaires qui ont à leur libre disposition des moyens de plus en plus puissants et menaçants dans un champ de bataille de moins en moins prévisible. Elle impliquera des acteurs, pays et peuples à la culture et aux valeurs très différentes. Elle utilisera des voies et moyens divers afin de contourner la supériorité des pays occidentaux.

4.2 Les moyens disponibles.

4.2.1 Des moyens puissants et menaçants.

Les conflits de demain privilégieront les acteurs faibles en termes classiques avec des moyens techniques sophistiqués, facilement disponibles et bon marché qui constitueront un pouvoir égalisateur. Les moyens disponibles pour les terroristes seront de plus en plus puissants et menaçants : armes de destruction massive (NBC), explosifs sophistiqués, informatique, média, culture, argent et drogue.

4.2.2 Les armes de destruction massive.

A la suite de la désintégration de l'Union Soviétique, le monde est confronté à une prolifération rapide et inquiétante des armes de destruction massive. De plus, le « vecteur » ou la technologie du missile balistique nécessaire pour véhiculer ces armes est également disponible. En 1998, l'Inde et le Pakistan ont testé leurs premières armes nucléaires et le monde est persuadé que les états criminels comme l'Irak et la Corée du Nord ont la capacité de produire de telles armes. Concernant ces états, le souci principal des pays Occidentaux est que la logique de la destruction mutuelle assurée qui a maintenu le monde en paix pendant un demi-siècle s'applique bien avec eux aussi. Il est à craindre que des dirigeants extrémistes, face à une situation interne désespérée, puissent être tentés par l'utilisation de telles armes. On craint également la possibilité d'une perte de contrôle dans ces pays où ces armes seraient lancées par hasard ou détenues par des acteurs non-étatiques.

4.2.3 Les explosifs sophistiqués.

Fabriquées en matériaux non-métalliques, ces armes ne sont pas facilement détectables, particulièrement lorsqu'elles prennent la forme de « bombe humaine ». Complicquant le problème, la construction d'armes chimiques ou biologiques ayant une puissance de destruction considérable est extrêmement aisée. Même une secte religieuse au Japon a eu la capacité de construire et d'utiliser ce genre d'armes.

4.2.4 L'informatique.

L'usage massif et planétaire des technologies de l'information ouvre à la ruse, à la tromperie et à la désinformation de toute nature des possibilités de conflit presque infinies. Certes, ces possibilités sont d'abord ouvertes aux pays les plus familiers de ces technologies. Mais, l'accès à la technologie militaire par des moyens commerciaux civils peut jouer un rôle égalisateur en faveur des adversaires. A l'avenir, des adversaires potentiels pourraient causer des torts

considérables à un pays qui repose massivement sur les technologies de l'information. Tout d'abord, comme dans le domaine nucléaire, la première frappe peut être dévastatrice, surtout si elle touche les centres nerveux du système. L'avantage est donc à l'attaquant potentiel. Mais sans même chercher à détruire les systèmes, la seule falsification des données, des images, des ordres, et la production dans l'esprit des opinions ou des experts de croyances erronées peuvent avoir une importance décisive sur l'issue du conflit. Certains experts russes voient déjà dans la « stratégie indirecte » de l'intoxication une des armes principales du prochain siècle. De plus, et malgré la grande différence dans le niveau de développement, il semble que nous sommes tous à égalité car ce sont des cerveaux humains qui développent ces armes virtuelles.

4.2.5 Les médias et l'opinion publique.

Un autre contournement classique de la supériorité technologique, utilisé notamment durant la guerre du Vietnam, est l'utilisation de l'opinion de l'adversaire à ses propres fins. Le principe de la suprématie du politique peut conduire à attaquer l'opinion de l'adversaire. Il s'agit là d'une stratégie indirecte que les Soviétiques ont utilisé avec succès à de nombreuses occasions et de façon permanente au sein des mouvements pacifistes européens. Les médias semblent produire une humanité émotive, capables de grandes manifestations collectives d'autant plus surprenantes qu'elles s'interrompent comme elles ont commencé, brutalement. C'est la versatilité et la faiblesse par nature des démocraties électives.

4.2.6 La culture et les valeurs.

On évoque souvent l'apparition possible de conflits « dissymétriques », une expression qui ne désigne pas uniquement la différence de potentiel technologique entre deux adversaires, mais aussi le simple fait qu'il s'agit, de part et d'autre, d'une opposition entre cultures et mentalités éloignées. Il y a là un piège potentiel d'autant plus que nous pouvons avoir à faire à un ennemi que nous ne sommes pas préparés à affronter : les Etats-Unis préparaient la guerre avec les Soviétiques et se sont retrouvés en Corée et au Vietnam.. La compréhension de l'ennemi a toujours été un des éléments essentiels de la victoire. Plus les cultures sont éloignées, plus les réactions peuvent être imprévisibles. Un adversaire de niveau technologique inférieur peut imaginer des attaques auxquelles nous ne songerions pas spontanément, renversant ainsi en sa faveur son infériorité relative. De plus, la culture et les valeurs différentes peuvent être exploitées par les dirigeants extrémistes comme une idéologie qui maintient un différend permanent et qui justifie leurs actions.

4.2.7 Le crime organisé.

En février 1993, le président Boris Eltsine lui-même décrivait la Russie comme « un Etat mafieux à l'échelle mondiale ». La même année, le gouverneur d'Ekaterinbourg déclarait que la Russie était en train de construire « un type d'Etat que le monde n'a jamais encore vu: un Etat gouverné par le crime organisé ». Depuis, la situation s'est encore aggravée. On a recensé plus de cinq mille groupes mafieux, qui contrôlent quarante mille entreprises et plus de quatre cent banques. Ce ne sont pas les organes officiels chargés de garantir l'ordre public qui luttent contre ce cancer mafieux, ce sont d'innombrables groupes armés, recrutés pour protéger les intérêts non seulement privés, mais aussi publics ! L'influence importante du crime organisé sur la politique n'est pas un phénomène nouveau. Il est par exemple reconnu que les Nazis se sont appuyés sur des « bandits » pour prendre le pouvoir.

4.3 Stratégie de l'Adversaire.

4.3.1 Les adversaires.

Les nouveaux adversaires les plus menaçants peuvent être groupés dans deux catégories : les Etats criminels (ex. l'Irak et la Lybie), et les acteurs non-étatiques (ex. les terroristes et les groupes mafieux). Et il faut tenir compte les liens possibles entre eux, qui leur donneront une réelle puissance : les Etats criminels peuvent cacher, former et financer les acteurs non-étatiques, ces derniers peuvent soutenir la cause politico-idéologique des premiers et aider ainsi à diffuser la menace.

4.3.2 La confrontation dans la durée, la dispersion et la coalition.

Une des forces principales des acteurs criminels est leur ténacité, comme on peut le voir dans les cas de l'Irak, de la Corée du Nord et de la Serbie. Ces adversaires peuvent jouer dans la durée afin de contraindre les pays occidentaux à entretenir des moyens militaires coûteux et placés en alerte permanente. Une autre est leurs coalitions alors même que leurs intérêts peuvent être divergents. En outre, lorsque ces adversaires nous confrontent en même temps et d'une façon coordonnée, notre effort de défense peut être dispersé et affaibli.

4.3.3 La stratégie indirecte.

Comme leurs prédécesseurs révolutionnaires, ces nouveaux acteurs menaçants emploient une « stratégie indirecte » mais avec des moyens beaucoup plus puissants. Le coeur de cette stratégie est l'acte terroriste qui est à la une : détournements d'avions, enlèvements, attentats urbains, etc. Il peut être aussi la prise d'otages massive comme la déportation des populations minoritaires. Le terrorisme est le substitut de la guérilla classique. Forme de conflit particulier utilisé par le faible contre le fort, le terrorisme, comme la guérilla, se caractérise par le refus du combat frontal décisif, par l'emploi du harcèlement et de la surprise.

4.3.4 La stratégie multidimensionnelle.

La stratégie des adversaires se situe dans plusieurs domaines : politique, social, culturel, psychologique et économique. Plus précisément, leur stratégie comprend la discorde, le dérangement, la destruction et la démoralisation, le différend permanent, le désordre et même la dissuasion.

4.3.4.1 La dissuasion .

Possédant des armes de destruction massive et des missiles balistiques de longue portée, les adversaires potentiels posent une menace très grave et remettent en cause la politique de projection. « L'extrémisme » des dirigeants et les valeurs différentes des peuples s'ajoutent à l'incertitude de la menace. En termes relatifs, la Corée du Nord a une capacité nucléaire faible par rapport aux Etats-Unis, mais ceux-ci sont obligés de négocier à rang égal et de faire des concessions à cet Etat. Les territoires des Etats-Unis ne sont pas encore tout à fait affectés, mais leurs alliés et leurs intérêts stratégiques s'en trouvent menacés.

4.3.4.2 La destruction et la démoralisation.

Avec la croissance incessante des centres urbains, les pays développés sont particulièrement vulnérables à des actes terroristes utilisant des explosifs sophistiqués. La perte de vie est aggravée par une démoralisation du peuple en général, imposée par une psychologie de peur. Une attaque terroriste de grande ampleur peut conduire rapidement à la démoralisation d'un pays. C'était sans doute l'objectif poursuivi par les auteurs de l'attentat du World Trade Centre

à New York, en 1993. Pourtant, il faut ajouter qu'une réaction inverse est possible, le terrorisme faisant alors naître des sentiments de cohésion au lieu de peur.

4.3.4.3 *Le dérangement.*

Par des moyens informatiques, les adversaires peuvent détruire ou paralyser des systèmes informatiques sensibles et importants dans les domaines militaires et économiques. Par exemple, les chiffres des bourses peuvent être falsifiés pour créer la panique dans l'économie ; les nouvelles et les images peuvent être manipulées et diffusées par L'Internet pour créer la désordre dans la société; et les informations sensibles politico-militaires peuvent être obtenues et publiées pour créer la discorde entre des alliés.

4.3.4.4 *La discorde.*

La société démocratique se caractérise par des groupes d'intérêts divers et opposés, et elle permet la libre expression incluant le droit de manifestation. Cette caractéristique peut être exploitée par les adversaires avec des moyens médiatiques. Il ne faut pas oublier que les Etats-Unis ont perdu la guerre du Vietnam en partie parce que leur peuple était divisé et que la pression populaire sur le gouvernement constituait une grande faiblesse.

4.3.4.5 *Le différend permanent.*

On peut considérer les sentiments « anti-Occident » comme une idéologie, quels que soient les domaines : religieux, ethnique, culturel ou politique. Cette idéologie est efficace en ralliant les peuples contre les pays occidentaux et peut également inciter des extrémistes à réaliser des actions terroristes.

4.3.4.6 *Le désordre, la désintégration et la décadence.*

Le crime organisé, avec ses armes, son argent et la drogue, pose une menace considérable contre le bien-être social et la stabilité politique. Les armes peuvent être utilisées pour l'assassinat de dirigeants politiques, de juges ou de notables ; l'argent peut être utilisé pour promouvoir la corruption et pour influencer des décideurs politiques ; la drogue constitue une grande menace contre la société en général. Malgré son statut non-étatique, le crime organisé a néanmoins une influence parfois supérieure à celui d'un Etat.

4.4 Le champ de bataille et ses caractéristiques.

4.4.1 Où se trouve le champ de bataille?

Le champ de bataille sera de moins en moins prévisible et défini. Il peut être trouvé dans les domaines classiques et « réels » comme les territoires des métropoles occidentales, leurs ressortissants et leurs intérêts stratégiques à l'étranger. Il peut être également trouvé dans les domaines « virtuels » comme l'espace, la « cybersphère » ou les réseaux informatiques, la « psy-ops » ou la psychologie et les systèmes économiques, les bourses etc...

Il sera certainement inscrit dans un continuum, affranchit des distances géographiques, du temps au sens réel, décalé de la réalité et en tout état de cause étendu aux territoires et populations de tous les acteurs directs et indirects.

4.4.2 Les caractéristiques communes du champ de bataille.

Que ce soit dans une opération symétrique ou dissymétrique, des caractéristiques communes dans les domaines géographiques et socio-politiques s'appliquent aujourd'hui et s'appliqueront demain. On voit que les conurbations sont plus denses et étendues; les ressources locales sont souvent insuffisantes; les médias sont omniprésents; les opinions sont extrêmement sensibles;

et le contrôle politique est très strict. Les implications ou les conséquences de chaque caractéristique sont les suivantes.

4.4.2.1 Des conurbations plus denses et étendues.

A cause du nombre de personnes qu'elles administrent, les villes sont très vulnérables. L'importance doit donc être accordée à la surveillance, la présence, le contrôle des mouvements humains et la protection. Il s'agit donc de modifier les moyens et les équipements militaires pour les adapter à ce type d'environnement.

4.4.2.2 Des ressources locales souvent insuffisantes.

A cause de la projection de forces dans des territoires souvent démunis, il sera nécessaire d'avoir la capacité d'acheminer des moyens sur le lieu des besoins rapidement, en particulier la nécessaire prise en compte des populations et de leurs besoins. De plus la protection de l'environnement est un souci qui ne fera que croître.

4.4.2.3 L'omniprésence des médias.

Nos sociétés seront de plus en plus imprégnées par la prise de conscience de la fragilité de notre planète. Elles sont déjà sensibles à la pression médiatique qui met en avant la nécessité d'agir sans lien direct avec la défense des intérêts nationaux mais pour la concrétisation ou la promotion de valeurs transnationales : solidarité, aide humanitaire, droits de l'homme. La primauté de la vie humaine sur toute autre considération guide déjà nombre de leurs réactions et prises de position.

4.4.2.4 L'extrême sensibilité des opinions.

La démultiplication du nombre de motifs d'intervention et la nécessité de minimiser les risques ne pourra être résolue que par la faculté d'agir au moindre coût humain et même parfois au moindre coût pour l'environnement. Ceci explique l'importance à accorder à la protection sous toutes ses formes, ainsi qu'aux armes non létales.

4.4.2.5 Un contrôle politique très strict.

Le discours politique dont l'objet est d'obtenir et de conforter le consentement et le soutien de l'opinion aux opérations devra aussi concilier deux pôles légitimant l'action : d'une part les stratégies nationales et d'autre part celles liées à un processus de collectivisation des décisions, aujourd'hui dans le cadre de l'ONU et à l'avenir dans celui d'une politique étrangère et de sécurité commune définie par l'Union européenne.

4.4.3 Les caractéristiques des opérations dissymétriques.

Les opérations dissymétriques seront les plus courantes, leurs caractéristiques essentielles seront les suivantes.

4.4.3.1 Multidirectionnel.

La menace posée par des Etats criminels, les terroristes et les groupes mafieux est multidirectionnelle, « réelle » et « virtuelle », confrontant les armées, la politique, l'économie et la société des pays occidentaux. La défense doit donc consister en de multiples volets incluant tous les domaines. Il s'agit d'une coopération étroite entre les ministres de défense, de l'intérieur et des affaires étrangères pour construire une base de sécurité plus complète. Cette coopération a été établie par l'ordonnance de 1959 mais il faudra des systèmes et des coordinations plus efficaces et permanentes que celles d'aujourd'hui.

4.4.3.2 La Bataille de l'information.

Face à une menace employant une stratégie indirecte et des moyens fondés sur la surprise, la maîtrise de l'information est impérative. Il faut savoir rapidement et précisément pour se préparer, se défendre et empêcher les actions des adversaires. Il s'agit de pénétrer les « sites » de l'adversaire pour connaître son cycle de raisonnement et pour avoir la maîtrise du temps.

Mais connaître n'est pas comprendre. Les capteurs techniques et humains sont insuffisants. La compréhension dépendra de la culture, de l'étude et de l'analyse interprétative dépendant de la qualité d'hommes.

4.4.3.3 L'importance de la protection.

Comme les adversaires ont une culture et des valeurs très différentes, la dissuasion fondée sur la logique risque de ne pas être efficace. La prévention, même si elle est importante, ne sera pas facilement atteinte parce qu'elle nécessite une bonne compréhension des motivations, des intérêts et des objectifs des adversaires. Et à cause de la différence des valeurs, une prévention efficace ne pourra se faire qu'après avoir établi une logique commune avec les adversaires potentiels de la même manière que l'Est et l'Ouest à l'époque de la guerre froide. Devant les difficultés de la dissuasion et de la prévention, il apparaît que la protection dans la durée est donc primordiale, particulièrement quand les adversaires pratiquent des attaques violentes aux effets destructeurs.

4.4.3.4 L'implication des populations.

Dans un monde dont les concentrations urbaines croissent de façon spectaculaire (trente-sept villes comptent déjà plus de cinq millions d'habitants), les possibilités de conflits sont presque infinies. Porter la guerre dans les villes de l'adversaire, c'est, pour un pays de développement technologique inférieur, une recette aussi efficace que celle qui consiste à l'obliger à livrer une guerre de guérilla.

4.4.3.5 Le facteur psychologique.

Le terrorisme a un effet psychologique important sur la population. Il faut rassurer le peuple et lui démontrer que le gouvernement a la capacité et la détermination de lutter contre l'adversaire. A la suite de chaque attaque terroriste, il s'agit de retourner les sentiments populaires de démoralisation vers des sentiments de solidarité et de détermination à se battre.

4.4.3.6 La maîtrise dans la durée.

Les opérations dissymétriques constituent un conflit permanent, sans début et sans fin. Ce sont de petites batailles dont chaque victoire ne représente pas un succès complet. Avant de trouver une solution durable, on est obligé de maîtriser la situation sécuritaire dans la durée.

4.4.3.7 Le contrôle par le contact.

Les armes de longue portée, même toutes puissantes et précises, ne sont pas suffisantes pour contrôler les adversaires qui sont souvent des individus bien cachés et mobiles. Pour les contrôler, il faut les localiser, les contenir, les contraindre, les arrêter, les désarmer, voire les détruire.

L'objectif politique est une stratégie d'action par la persuasion. Elle combine la dissuasion, la démonstration de forces, la séduction, la négociation à la recherche de compromis, l'action psychologique du souci de bien faire pour les uns contre les autres. Ces actions s'effectuent et alternent de façon adaptée mais elles sont différentes des actions sur le terrain que seuls les forces terrestres ont la capacité de mener auprès des populations, physiquement et intellectuellement.

5. LES CONDITIONS DU SUCCES.

Face à la démultiplication et à la complexité des situations futures, le défi majeur sera celui de la cohérence, de la performance et de l'unité de l'action. Pour gagner ce défi, les conditions de succès seront de lutter contre les sources de conflits, en même temps que d'essayer de se protéger.

Le concept de non-guerre, se déclinera à la fois par l'interdiction de la guerre totale garantie par l'atome et par la prévention ou l'arrêt des conflits en recourant à l'action. Il y aura donc passage d'une logique de puissance (culture, économie industrielle, diplomatie d'intérêt et stratégie de défense) à une politique d'influence (connaissance, économie de service, diplomatie d'influence et stratégie de sécurité) et de persuasion.

Dès lors, dans le cadre des stratégies d'action dont le but est d'exercer l'influence, les forces classiques, et en particulier les forces terrestres, seront au cœur de la prévention et de la résolution des conflits avec, en appui et soutien, les autres forces armées.

5.1 Les moyens de défense.

5.1.1 La technologie.

Si la technologie reste toujours nécessaire, elle se révélera parfois insuffisante face aux conflits futurs. Par exemple, la technologie a largement contribué à la victoire dans la guerre du Golfe en 1991, alors qu'elle a été inutile contre les terroristes qui ont frappé les ambassades américaines en Afrique en 1998.

5.1.1.1 Le piège du sentiment de supériorité technologique.

La technologie ne constitue qu'un aspect des atouts des deux camps en présence. Il peut même être secondaire voire contre-performant dans certains cas, comme l'a montré l'expérience malheureuse des Etats-Unis au Vietnam ou de l'URSS en Afghanistan.

Il peut conduire la puissance supérieure à sous-estimer gravement l'adversaire. Dans une situation de nette supériorité technologique, le plus grand danger consisterait à limiter la part laissée à la réflexion.

Il peut également mener à abandonner un certain nombre de modes d'action ou de missions, sous prétexte que la technologie les remplacent avantageusement et ainsi limiter la part laissée à la manœuvre.

5.1.1.2 La dimension humaine.

Avec des acteurs qui n'auront parfois reçu pour toute éducation que celle que fourniront les ordinateurs et les consoles de jeux, la dimension humaine risque d'être niée ou tout simplement absente. Or, nous l'avons vu, le facteur psychologique sera très important lorsque nos forces armées seront engagées lors des conflits futurs où les ordinateurs, les satellites, les armes automatisées et donc la technologie, côtoieront également des formes très primitives et meurtrières de guerre et surtout se heurteront à la volonté et à l'intelligence des hommes!

5.1.2 Vers un modèle ?

La Révolution des Affaires Militaires (RMA), d'origine américaine est une amorce de solution, car incomplète. Le terme révolution n'est pas excessif : il s'agit bien d'une réélaboration globale qui débouche sur de nouveaux concepts stratégiques et opérationnels, des organisations et des programmes de recherche et de développement très concrets (nouvelles

armes, nouvelles technologies de communication, etc..) déjà en phase d'expérimentation. Chaque branche des forces armées adapte le concept à sa raison d'être : Force XXI pour l'armée de terre, Nueva Vista pour l'aviation, Sea Dragon pour les marines, etc. , et les premiers guerriers de l'information, les I-Warriors sont actuellement formés à l'université de la Défense Nationale à Washington.

Pour les raisons invoquées au §.1.1, il faut éviter d'accorder une confiance excessive dans la technologie comme « vaincre sans tuer » et le concept utopique du « zéro mort ». Il faut donc en tirer les éléments positifs, tout en évitant les pièges possibles qu'elle révèle.

5.1.2.1 Adaptation.

La RMA est une synergie de trois éléments : la révolution militaro-technique, l'adaptation des stratégies et celle des organisations militaires.

Aussi, il semble judicieux que cette révolution ne soit pas dictée uniquement par les plus hautes technologies utiles lors des conflits symétriques, mais elle devra prendre en compte également celles qui sont utiles lors des conflits dissymétriques.

L'adaptation des stratégies impliquera de passer d'une logique de puissance à une logique d'influence.

Enfin, les organisations militaires devront faire preuve d'adaptabilité pour être efficaces dans leurs nouveaux rôles et les militaires ne devront plus se cantonner aux rôles classiques qu'ils ont toujours eu.

5.1.2.2 La bataille de l'information.

Il faut bien l'admettre, l'information constitue en elle-même un champ de bataille, certes sans caractère héroïque, mais sur lequel peut être acquis des avantages décisifs.

L'information, ou plutôt la maîtrise de l'information, est au cœur de la RMA. Mais dans le contexte d'un conflit dissymétrique, on notera la difficulté de s'informer sur un adversaire peu identifiable, aux structures de commandement floues, de maîtriser un espace réel sans occupation totale du terrain ou un espace virtuel où seules les intelligences s'affronteront et de neutraliser ses diverses formes ainsi que ses forces dispersées.

La bataille de l'information, c'est aussi la manœuvre médiatique : la manipulation programmée des médias, télévisuels en premier lieu. La propagande redeviendra majeure car les nouveaux médias ne changeront pas seulement la réalité, mais aussi et surtout la perception que nous en aurons, et donc le contexte dans lequel s'affronteront les propagandes. A l'avenir, plus que jamais, chaque camp s'efforcera donc d'infléchir les actions ennemies, en manipulant la circulation des renseignements et des informations.

La supériorité sur le plan de l'information pourra faire la décision. Mais cette supériorité sera excessivement fragile. Dans la bataille de l'information, avec une supériorité initiale de l'ordre de cent contre un, un fusible, un virus ou un mensonge pourra tout remettre en cause.

5.1.2.3 L'utopie.

Les doctrines façonnées pour les conflits d'hier ont perdu l'essentiel de leur pertinence. Aujourd'hui, ce qui compte avant tout, c'est de neutraliser l'adversaire, de le rendre sourd et aveugle. A l'avenir, il s'agira plus de maîtriser des situations que de régler par les armes des conflits et, à fortiori, de faire vraiment la guerre. Celle-ci pourra se gagner avant même que ne soit lancé le premier missile.

Détruire les centres de commandement ennemi. Mettre hors de service les systèmes de communication pour empêcher l'information de circuler dans la hiérarchie militaire. Prendre l'initiative. Frapper dans la profondeur. Empêcher les échelons arrière de l'ennemi de ne jamais passer à l'action. Intégrer les opérations aériennes, au sol et en mer. Synchroniser les

opérations combinées. Eviter les attaques frontales contre les points forts de l'ennemi. Améliorer les renseignements et les transmissions. Par-dessus tout, savoir ce que fera l'ennemi et l'empêcher de savoir ce que l'on fera.

La guerre de commandement et de contrôle se définira dès lors comme l'usage intégré de la sécurité, de la duperie militaire, des opérations psychologiques et de la guerre électronique, mutuellement épaulées par les renseignements, afin de priver l'adversaire de ses sources d'information, d'influencer, de dégrader ou de détruire ses capacités, tout en se protégeant contre de pareilles actions.

Pendant, les concepts comme « vaincre sans tuer » et « zéro mort » ne seront pas réalisables et pourront même s'avérer contre-performants. En effet, en dépit de l'avancement de la technologie militaire, la bataille restera une affaire pleine de surprises et d'éléments imprévisibles. Les machines pourront être l'objet de dysfonctionnements, tout comme l'homme ne pourra jamais être parfait. Ces théories, assez souvent soulignées, resteront des promesses d'ordre politique, afin de satisfaire une opinion publique toute prête à les entendre.

5.1.2.4 Le consentement international.

Un des éléments les plus importants, dans un monde où la médiatisation occupera une place prépondérante, sera sans doute d'obtenir ou de renforcer le consentement de la part de l'opinion internationale. Il faudra donc, dans le but d'accomplir une politique d'influence, établir un grand nombre d'accords, d'alliances et de coopérations pour lutter contre des adversaires divers et diffus.

Les accords internationaux permettront d'abord d'assurer la défense d'intérêts particuliers, le plus souvent jugés indistincts d'intérêts collectifs plus vastes. Les alliances s'imposeront ensuite progressivement comme le meilleur moyen de démultiplier l'influence des pays. Enfin, les coopérations entre les gouvernements seront nécessaires pour prévenir les conflits dissymétriques.

Ce besoin de légitimité internationale conduira à placer toutes les opérations extérieures sous le contrôle ou au moins sous l'égide de l'ONU ou l'OSCE, avec l'OTAN tant que l'Europe de la défense n'existera pas.

5.1.2.5 Les moyens non militaires.

Les moyens non militaires auront des rôles de plus en plus importants à jouer, comme les médias, les moyens humains de surveillance de frontières et de zones urbanisées, ainsi que les mesures de protection des réseaux informatiques et des systèmes économiques. Le militaire devra donc s'adapter à ces nouveaux acteurs, avec qui il devra échanger des informations et coordonner ses actions.

5.1.3 La stratégie de sécurité.

La politique de sécurité d'un pays regroupe l'ensemble des activités gouvernementales concernant la lutte contre les menaces qui toucheraient une part importante de ses intérêts, de son territoire, de sa population ou de son organisation politique et sociale. Une telle définition permet de prendre en considération aussi bien des agressions militaires que des déséquilibres migratoires, des opérations criminelles, des catastrophes naturelles ou technologiques.

Si la menace purement militaire s'est atténuée, les dangers d'origine non militaire se sont accrus. Une politique de sécurité ne peut donc plus se baser uniquement sur la prévention et l'élimination des menaces purement militaires, de même qu'elle ne peut plus être strictement nationale. Bien que celles-ci ne doivent pas être sous-estimées, elles n'occupent plus, dans l'esprit de la population, qu'une part minime comparativement à celle que tiennent les défis nouveaux qui s'imposent aux Etats.

L'usage des nouvelles technologies et de la maîtrise de l'information ne suffiront sans doute jamais à empêcher la guerre ou à en limiter la propagation. Mais s'abstenir de développer des stratégies systématiques concernant leur usage serait inexcusable. La transparence, la surveillance, le contrôle des armes et la non prolifération, l'usage de l'informatique, le renseignement, l'interdiction des services de communication, la propagande, l'acquisition d'armes non létales qui tardent à apparaître concrètement, la formation et l'enseignement seront autant d'éléments de la forme de paix de l'avenir. La misère ne faisant pas bon ménage avec la paix, il sera primordial d'employer toute l'énergie des démocraties et la puissance de la révolution digitale pour apporter autant d'information et d'informatique que possible au reste du monde afin que les populations des états sous-développés puissent faire partie de la communauté mondiale. Il nous faudra employer ce savoir à apporter la prospérité au reste du monde avant que toute sa population ne se transforme en immigrés, en réfugiés ou en pensionnés de l'Occident.

5.1.3.1 La dissuasion.

Elle demeurera tant que la nation conservera la conscience d'avoir à défendre ses intérêts vitaux, mais son effet est limité car elle ne peut s'exercer que sur les Etats. Les engagements futurs ne pourront donc être placés dans une logique d'anéantissement, mais dans celle d'une action ou d'une série d'actions, plus nuancées et plus diversifiées, pour amener l'adversaire à la table des négociations et/ou faire cesser son agression. Cette dissuasion ne pourra donc pas être que nucléaire, mais elle devra comporter des moyens, balistiques et terrestres, qui devront être en mesure de peser en permanence sur les centres vitaux de l'adversaire ou de plusieurs parties en cause.

5.1.3.2 La prévention.

5.1.3.2.1 Les frappes préventives.

L'initiative de l'agression sera souvent refusée à la force déployée, d'où l'importance du renseignement, de la mobilité et de la protection. Par contre, les possibilités de frappes avec des armements non létaux pourront être envisagées, agissant ainsi plus par signification que par efficacité physique.

5.1.3.2.2 La limitation des conflits.

Les facteurs d'insécurité s'avéreront souvent indifférents aux frontières et s'étendront parfois sur des distances continentales. Les gouvernements se trouveront aux prises avec des forces qui dépasseront largement leur espace de responsabilité comme leurs capacités. Qui plus est, elles puiseront leurs ressources, physiques comme morales, hors du périmètre national. Les gouvernements seront alors tentés par une intervention, voire une rétorsion, qui seront généralement inefficaces. Il y aura donc lieu de définir des limites géographiques d'une zone où la menace sera internationale et dont on sera effectivement en mesure de contrôler le territoire mais également tous les échanges frontaliers (forces, hommes, biens, informations) afin de ne pas se réduire aux embargos et blocus aussi lourds à mettre en place qu'inefficaces.

De même, les objectifs, les pertes humaines y compris adverses et les dommages pour l'environnement devront être limités.

5.1.3.2.3 Les équipements.

Deux catégories distinctes de matériels devront avoir à coexister.

La première pourrait être celle des matériels majeurs (blindés, artillerie et avions de combat principalement), en faible nombre, dont les principaux atouts pourraient être la mobilité tactique, la puissance de feu et la protection.

La seconde pourrait être celle de matériels spécifiques (observation, bataille de l'information, contrôle de zone), en plus grand nombre, dont les principaux atouts seraient la capacité de discrimination, la mobilité stratégique, l'aisance en milieu urbain et les faibles effets collatéraux de leurs armements. Les technologies propres à améliorer les capacités de ces armements sont donc dès maintenant à développer.

5.1.3.2.4 La coopération.

Elle fait partie des moyens d'évitement des conflits par les actions de transparence, d'assistance, de partage des valeurs démocratiques qui peuvent conduire ou tout au moins participer à l'émergence de situations de paix. De plus, entre alliés, la coopération permet d'unifier les forces militaires globales par le renforcement des déséquilibres les plus marquants, par la complémentarité des équipements et par l'interopérabilité des forces.

5.1.3.3 La protection.

5.1.3.3.1 Le renseignement.

Les capteurs de toute nature et les bases de données permettront une collecte des informations afin de fournir des données purement militaires mais ils ne suffiront pas à la compréhension des stratégies de l'adversaire. Il faudra consacrer un deuxième temps à l'analyse et à l'interprétation afin de décrypter les intentions des parties en présence et de donner des connaissances internes et externes les plus complètes possibles sur les populations situées dans la zone délimitée.

5.1.3.3.2 Les armes non létales.

Méditant sur l'abandon des théories de la destruction massive, les militaires aiment à répéter ces mots fameux de Sun Tzi : « Remporter cent victoires en cent batailles n'est pas le comble du savoir-faire. Ce qui est de la plus haute importance dans la guerre, c'est de soumettre l'ennemi sans livrer bataille ». Dans un monde où les hostilités religieuses, raciales et régionales font rage, où les armes meurtrières pourraient bien être contre-productives et, loin de les étouffer, attiser les haines et les violences, les armes non létales ont toute chance d'être utilisées.

Les armes électroniques sont par nature non létales et leur utilisation est désormais généralisée à tous les systèmes d'armes. Mais la non-létalité concerne en particulier les conflits dissymétriques, c'est-à-dire ceux qui foisonneront sur la planète. Dans ces conflits où le soldat se confondra avec le civil, l'émeute avec l'insurrection, il ne s'agira pas tant de gagner que de s'interposer, de gérer des crises et de tenter d'en sortir en évitant l'affrontement direct armé, c'est-à-dire en organisant d'emblée la désescalade. Une mission de maintien de l'ordre en définitive.

Par contre, l'utilisation de ces armes non létales ne constituera pas la panacée car une opération militaire annoncée comme non létale ne peut qu'inviter les perturbateurs éventuels à user de violence contre nos troupes, et ce d'autant plus qu'ils n'auraient pas à craindre pour leur propre vie.

Pour freiner, voire empêcher la montée aux extrêmes, la panoplie des armes non létales devra donc s'intercaler entre la matraque du gendarme et le fusil du soldat. Ces armes incapacitantes et paralysantes utiliseront toutes les possibilités techniques offertes par les lasers, la maîtrise des ondes acoustiques, électromagnétiques, la psychologie, les nouveaux matériaux capables de coller, de geler les individus et les matériels, de façon à les empêcher d'agir.

5.1.3.3.3 L'action psychologique.

Dans l'élaboration de sa politique sécuritaire, un Etat moderne ne doit plus seulement se référer à des considérations de stratégie inter-étatique. Il doit également prendre en compte les

sensibilités de sa population, sous peine de voir une fracture se produire entre les citoyens et son armée. Le peuple ne comprendrait pas que l'on bâtit une politique de sécurité sans qu'on lui en démontre le bien-fondé, surtout si celle-ci est déphasée par rapport à ses préoccupations quotidiennes. La stratégie de sécurité doit donc être un savant mélange entre les vues à long terme du gouvernement et les vœux à plus court terme de la population.

Aucune action ne peut prétendre conduire au résultat attendu en l'absence de la volonté, qui vient en complément de la pensée concrétisée par la doctrine et de l'action concrétisée par l'organisation. Cette volonté est l'expression de la détermination à tout mettre en œuvre pour parvenir à s'imposer. Dans ce domaine, les forces des pays occidentaux sont fragilisées par une opinion publique omniprésente. La population attend une victoire rapide et déteste les pertes inutiles, d'un côté comme de l'autre, et se réserve le droit de reconsidérer son soutien si ces conditions ne sont pas remplies. De même, chez les soldats, l'amour du pays, le sens de la mission, le goût du risque sont souvent les moteurs de leur engagement et le moral joue un rôle essentiel. Il faudra donc restaurer ou maintenir un certain patriotisme dans un monde globalisé, au profit de l'opinion publique comme aux yeux du combattant.

La compréhension des raisons essentielles subjectives qui sont à la source du recours à la violence pour régler des différends constitue l'une des clés du succès dans les opérations futures, car la décision ne sera remportée que par celui qui gagnera le duel des volontés. Les forces terrestres, qui, seules peuvent aller au contact des populations constitueront le vecteur privilégié de cette action psychologique. En effet, outre leur action directe visant à faire échec aux éléments armés qui pourraient s'opposer à leur mission, elles pourraient également rechercher des résultats par une action portant sur les populations, qui constituent le socle des groupes armés.

La solution durable se trouvera dans les domaines politiques, sociaux et économiques, en aidant à stabiliser et à développer les pays en difficulté. Nous sommes peut-être à une époque où l'histoire se répète et où nous pouvons en tirer des leçons. Caractéristiques des mouvements sociaux, religieux ou ethniques, les guérillas ont été particulièrement vivaces comme forme de résistance à l'impôt, à la religion, à l'agression ou à l'occupation. Il sera certainement dans l'intérêt des pays occidentaux de réduire la division entre les riches et les pauvres, source primaire des conflits.

5.2 Conséquences en matière d'outil.

Nos forces armées seront utilisées dans l'ensemble du spectre des conflits, qu'ils soient symétriques et dissymétriques. Elles devront donc pouvoir être employées :

- En multinational (toujours contre les forces étatiques, souvent contre les forces ou milices nationalistes),
- En interministériel (sur le territoire national).

5.2.1 Le renouveau du rôle des forces terrestres.

Les évolutions technologiques ont conduit, de proche en proche, à confiner les forces terrestres dans un rôle marginal. Or, la dimension psychologique du champ de bataille et des conflits futurs indique qu'elles joueront le rôle central. En effet, l'endiguement des conflits dissymétriques rendra de plus en plus nécessaire le déploiement, au contact de l'adversaire potentiel ou déclaré et en imbrication avec les populations, de forces auxquelles les capacités de protection et la diversité des aptitudes et des actions à mener permettront de s'adapter au mieux à l'évolutivité des situations.

Les forces terrestres sont les seules qui permettront d'assurer le contact, la permanence et la durée dans les conflits futurs, afin de contrôler, de maîtriser une situation ou de fournir les

conditions préalables au règlement d'une crise ou d'un affrontement. Elles sont les seules à agir dans le cadre d'une réversibilité dépassant le seul objet de destruction qui caractérise les autres forces armées.

5.2.2 L'armée de l'air.

Le risque que ferait courir une stratégie trop exclusivement orientée vers l'acquisition de moyens de destruction exclusivement « stand-off » et visant à éviter tout contact avec l'adversaire, contraindrait à ne pouvoir choisir qu'un seul mode d'action, celle de la frappe et du missile.

L'armée de l'air devra donc renforcer sa capacité d'effectuer des frappes extrêmement précises par tous les temps avec des effets collatéraux limités, notamment dans l'appui des troupes au sol et à des altitudes convenables en rapport avec la précision recherchée.

5.2.3 La marine.

La marine pourra jouer un rôle dans la mise en œuvre de stratégies d'action, soit par le contrôle à distance (interdiction d'un espace maritime ou aérien), soit par des actions de destruction menées ou non au profit direct des engagements terrestres.

En tout état de cause, la Marine et l'armée de l'air seront toujours les garantes de l'action des forces terrestres : protection, appui et soutien comme elles l'ont toujours été par le passé. Elles seules permettent en effet d'établir les conditions de la faisabilité des forces terrestres sur le terrain.

5.2.4 Le combattant.

5.2.4.1 Cadre général.

Nos soldats seront isolés face à une violence d'intensité et de durée variables. Ils devront donc être à la fois :

- capables d'encaisser des coups violents dans des temps brefs,
- capables d'encaisser des coups diffus sur de longues périodes.

Ainsi, il ne pourra y avoir de séparation nette entre les combattants d'une part, et les soldats de la paix. En effet, les impératifs de sûreté, de protection et de crédibilité des forces déployées imposent qu'ils soient capables de remplir ces deux fonctions, voire de passer de l'une à l'autre dans des délais très brefs. Dans cet esprit, les forces classiques doivent pouvoir s'engager au contact et être présentes dans la durée, tout en étant capables de gagner, si nécessaire, des batailles limitées et brèves, mais non plus forcément « la Bataille ».

5.2.4.2 La qualité.

Le nombre d'hommes alignés importera moins que de prendre l'initiative ou d'avoir des renseignements et des communications de meilleure qualité, des soldats mieux entraînés et plus fortement motivés. Ces considérations détermineront sans doute davantage l'équilibre militaire que les facteurs habituels et aisément quantifiables.

Sans les hommes, les matériels les plus sophistiqués et les plus puissants sont inutiles. Une armée même nombreuse, mal instruite, mal entraînée ou mal commandée est une armée inefficace. Et il est certain que si le nombre des combattants tend à se réduire, leur qualité, leur compétence ne cesseront par contre de s'améliorer. Ainsi, le soldat lui-même sera reconceptualisé. Il ne faut plus voir le soldat comme une chose à laquelle on accroche un fusil ou une radio, mais comme un système à part entière. Dès lors, l'amélioration du rendement du fantassin par les technologies de l'information devra constituer une priorité de notre démarche d'armement.

5.2.5 La formation.

Notre doctrine et notre organisation devront être réactives, étant données la complexité et la multiplication des conflits présents et à venir. Comme la plupart des pays, la France ne pourra entretenir une panoplie complète de moyens pour faire face à la diversité des types d'engagement futurs.

On devra donc envisager que les unités reçoivent une formation commune de combattant et de soldat de la paix, avec un entraînement spécifique à chacun de ces deux savoir-faire. La principale difficulté sera l'adaptation des règles de comportement, d'engagement et d'emploi des armes à chacune de ces deux situations.

Lors des opérations extérieures, il sera nécessaire de bâtir une force unique, bien conçue et équilibrée avec ces deux composantes car plus aucun conflit ne se présentera sous une seule forme. Cette force unique permettra à tout moment de privilégier l'un ou l'autre de ces modes. Ceci entraînera donc qu'une partie de la force restera inemployée pour des périodes plus ou moins longues. Ainsi, l'effort principal de la force pourra être les zones de combat, tout en s'efforçant d'agir à faible coût dans la zone délimitée. Au contraire, l'effort secondaire de la force pourra être le contrôle de l'ensemble de la zone délimitée.

Les armées de l'air et de mer sont potentiellement déjà adaptées à leurs futures missions. Elles connaîtront des évolutions en matière de formation mais sans doute moins que l'armée de terre engagée, avec ses soeurs occidentales dans un processus de refondation complète. Ainsi, en matière de formation dans l'armée de terre, des actions seront nécessaires dans le domaine des connaissances multinationales (organisations mondiales, organisations non-gouvernementales, langue militaire anglaise), et des connaissances techniques (informatique, communication, télécommunications). Mais ces connaissances ne seront pas suffisantes. Dans le domaine strictement militaire, il s'agira d'approfondir les savoir-faire en matière de lutte anti-terroriste et de combat dans les localités, mais surtout de savoir contrôler une zone et ses frontières, de maîtriser la violence par des actions réversibles, de protéger des populations, de gérer des flux de réfugiés en coordination avec des organisations non-gouvernementales le plus souvent internationales.

Bien sûr, il s'agira, par un recrutement de haut niveau adapté, d'incorporer des soldats possédant la formation la plus appropriée à leurs futures fonctions (langues, télécommunications, informatique, droit international, communication), et ce afin de diminuer autant que possible la durée de la formation initiale du combattant.

Car il pourrait être judicieux d'avoir un ratio ne dépassant pas 30% pour la formation des soldats de l'armée de terre. On peut imaginer un ratio idéal de 20% / 30% / 50% pour l'ensemble des activités des soldats : opérations / formation / entraînement. Ce ratio donnerait la part prépondérante à l'entraînement, qui est aujourd'hui le maillon faible de toutes nos forces terrestres.

Avec des soldats d'un niveau aussi élevé, il sera nécessaire de permettre un fort taux d'avancement associé à une aide adaptée pour la reconversion idéalement située entre 10 et 15 ans d'ancienneté. Ainsi, l'armée de terre pourra se prévaloir d'une force possédant un taux d'encadrement supérieur à 50% (60% idéalement) avec un taux de technicité, c'est à dire un taux de formation en matière de techniques sophistiquées de 80% environ. Ces qualités permettront à l'armée de terre de se situer dans le peloton de tête des armées professionnelles occidentales et ainsi d'acquérir une place de choix dans les futurs conflits.

5.2.6 La place de la défense.

Le champ de la sécurité, constitué par l'ensemble des risques et des menaces, est couvert par les mesures de défense et de sécurité intérieure. La hiérarchisation entre ces deux catégories, qui reposerait seulement sur le degré d'intensité de ces risques et menaces, ainsi que leurs

conséquences sur les intérêts fondamentaux de la Nation, permettrait d'évaluer les forces et les moyens à engager dans chaque cas.

Les moyens dévolus à la défense ont vocation à faire face aux menaces et aux risques les plus graves. Certains de ces moyens pourraient donc être utilisés dans des cas relevant de la sécurité intérieure. En effet, les adversaires d'un Etat disposent de toute une gamme d'attaques sans signature ou de guerre sans nom qui rendront la riposte d'autant plus aléatoire que l'incertitude sur leur origine s'accompagne également d'une grande difficulté à distinguer entre une agression authentique et des phénomènes plus diffus.

Les catastrophes naturelles ou technologiques survenues ces dernières années démontrent que les pays concernés sont rapidement submergés, non pas par la gestion même de la crise, mais par l'ampleur des problèmes auxquels il faut faire face simultanément. L'armée doit donc se tenir prête à appuyer les autorités civiles et les moyens déjà engagés mais elle ne saurait être impliquée seule dans des problèmes de sécurité intérieure.

Car de toute évidence, la contribution des forces armées à la défense civile est tout à fait légitime, mais elle doit s'effectuer dans le cadre et selon des principes invariants que sont l'appui et le soutien aux forces légalement en charge de la sécurité intérieure et selon les principes de subsidiarité et de complémentarité.

6. CONCLUSION.

Nous venons de voir que les engagements futurs ne doivent pas être pensés avec les concepts d'hier. Pour un pays comme la France, la conséquence majeure de la transformation de la guerre sera le retour de l'engagement des forces classiques indépendamment des forces nucléaires et disposant d'un niveau de supériorité permettant de préparer, voire d'emporter, la décision. Ainsi, les crises futures, même les plus intenses, ne trouveront pas de solution dans la destruction physique de l'adversaire. A ce stade, on peut dire que les engagements futurs ne seront pas propres, au sens où il n'y aura pas « zéro mort » et ils ne seront pas dominés par la simple voire simpliste technologie du « stand-off » mais aussi par l'action des forces terrestres seules à même de contrer, de faire baisser la violence en créant les conditions d'une reprise des débats et de la construction politique des pays, en offrant aux décideurs politiques toutes les possibilités d'action mesurées et adaptées aux situations, à la psychologie des acteurs, finalement à l'instauration d'une paix durable. Il faut donc mesurer les investissements financiers nécessaires à la constitution des armées de demain à l'aune de ce qu'on attend réellement d'elles. Si on vise la maîtrise de la violence, ce n'est pas en créant des forces de destruction mais des forces de persuasion. Cela n'exclut pas la première au profit de la seconde mais cela mérite une analyse et un équilibre aujourd'hui inadapté.

Les conditions du succès pour emporter la décision seront donc avant tout la prévention des conflits éventuels et la protection face aux conflits déclarés, afin de satisfaire une opinion publique et un pouvoir politique très impliqués à court terme.

C'est une véritable révolution à laquelle auront à faire face nos armées. Seront-elles capables de percevoir le potentiel que recèlent ces nouveautés, ses responsables seront-ils prêts à remettre en question les acquis antérieurs ? De toute façon, cette révolution aura un impact considérable. Les rapports de force mondiaux, et la façon dont ils s'établissent, la hiérarchie des puissances, le relief des alliances, les seuils de conflits et leur classification vont être profondément affectés. De la posture qu'adopteront la France et l'Europe dépendra en bonne part leur statut géostratégique futur.

7. BIBLIOGRAPHIE.

Guerres et contre-guerres au XXIème siècle.
La guerre parfaite.
La violence qui vient.
Incitation à la réflexion stratégique.
La transformation de la guerre.

Les articles suivants tirés de différentes revues :

La révolution dans les affaires militaires.
Les conflits d'après guerre froide.
Vers une Europe en sécurité au XXIème siècle.
La maîtrise des espaces de crise.
Nature et forme des guerres de demain.
Faut-il croire à la révolution dans les affaires militaires?
Vers l'armée nouvelle.
Les américains préparent les armes du XXIème siècle.
Les champs d'engagement futurs.
Nouvelles guerres et principes de la guerre.
Perspectives stratégiques.
La grande crise du XXème siècle.
La maîtrise de l'information.

Et bien sûr :

ARMY VISION 2010
JOINT VISION 2010

Alvin et Heidi TOFFLER
Thérèse DELPECH
Gal de MAISONNEUVE
Gal de MAISONNEUVE
MARTIN VON CREVELD

L. MURAWEIC
A. GLUCKSMANN
P. LELLOUCHE
D.A.S
L. WOETS
B. TERTRAIS
P. MESSMER
M. NAJMAN
J.M. GIULI et F. FAUCON
F. CARON
P.M. GALLOIS
P. GRASSET
Col FRANCART